

Lutte contre les incendies : les chasseurs alliés des pompiers

La Fédération des chasseurs de Corse-du-Sud a signé une convention avec la préfecture et les pompiers du département pour prévenir et combattre les incendies. Première étape : former le personnel de la fédération

Ca tombe à pic", sourit la préfète de Corse, Josiane Chevalier. À deux jours de l'ouverture de la chasse, la Fédération des chasseurs de Corse-du-Sud a signé une convention avec le Sis 2A (Service d'incendie et de secours du département) et la préfecture de Corse-du-Sud.

D'un côté, le Sis 2A s'engage à former le personnel de la fédération aux messages de signalement des départs de feu et aux mesures de sécurité. De l'autre, ledit personnel mènera une action de surveillance et de détection des incendies d'une part, et de sensibilisation au risque d'autre part.

"Les chasseurs constituent une vraie force de terrain", s'est réjouie la préfète. Ils sont 18 000 sur l'île, dont 8000 en Corse-du-Sud. Un vivier précieux pour les pompiers, "jamais assez nombreux pour quadriller le terrain", explique Bruno Mastracci, directeur du Sis 2A. D'autant plus que les chas-

seurs "connaissent les chemins comme personne", estime Stéphane, l'un des deux techniciens de la fédération.

Il a été formé en juin par le Sis 2A avec son collègue François. "Il y avait aussi des employés de La Poste et des Chemins de fer, précise le colonel Mastracci. On a notamment fait de la mise en situation, à partir de photographies."

François, chasseur discret, était ravi de cette journée. "On savait évidemment qu'il fallait appeler les pompiers, sourit-il, mais que dire pour être le plus efficace possible et ne pas perdre de temps ?" Il a appris à livrer un message clair, structuré et hiérarchisé. "Le plus important, c'est de situer l'incendie", explique-t-il. Ensuite, de préciser si des habitations semblent menacées."

"Sentinelles"

Stéphane et François ont aussi appris "plein de trucs"



Paul-Joseph Ettori, président de la Fédération des chasseurs de Corse-du-Sud, Josiane Chevalier, préfète de Corse, et Bruno Mastracci, directeur du Sis 2A. / PHOTO JEAN-PIERRE BELZIT

sur les consignes de sécurité. Car ils sont désormais vus comme des référents, arborent un autocollant précisant leur nouvelle fonction sur leur véhicule.

François retient notamment qu'il vaut mieux rester chez soi que prendre la route en cas d'incendie.

"La route peut se bloquer si

tout le monde l'empreinte, et puis on ne sait pas si la situation est meilleure ailleurs, explique-t-il. Il faut se calfeutrer ! Les volets et les gouttières brûlent, mais le feu passe vite sur une maison. C'est même mieux que de descendre sur la plage."

Paul-Joseph Ettori, président de la Fédération de

chasseurs de Corse-du-Sud, estime naturel de s'atteler à la lutte contre les incendies. "Le chasseur vit du patrimoine forestier et le feu menace le gibier." Il est ravi du partenariat avec le Sis 2A : "Travailler ensemble est toujours payant, bien plus efficace que de travailler chacun dans son coin."

Mais cette convention n'en est qu'au début. Maintenant, les "sentinelles" Stéphane et François vont faire le relais avec les associations de chasseurs du département - on en compte quatre-vingts environ : leur transmettre des affiches de sensibilisation, envisager la formation des volontaires, selon un calendrier et des modalités qui restent à définir. "On fera le point à la fin de la saison", précise Josiane Chevalier. On compte sur vous pour sillonner le territoire." La préfète espère que la Haute-Corse suivra avec une convention similaire.

Elle s'est félicitée d'un été sans feu majeur sur l'île, malgré des périodes de grosse chaleur et un risque d'incendie important. Elle attribue cette réussite à une "grosse présence sur le terrain". Le directeur du Sis 2A retient aussi "qu'il n'y a pas eu de mise à feu volontaire", ce qu'il juge "très encourageant".

GAËTANE POISSONNIER